



Septembre 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE 3

Inventaire forestier et faunique national : les phases de formation et d'inventaires débutent

Début janvier 2019, la Côte d'Ivoire a officiellement lancé son projet d'inventaire forestier et faunique national (IFFN) et l'a présenté début mars 2019 à l'occasion de l'atelier de son lancement. Prévu pour durer deux ans, ce projet dont la maîtrise d'ouvrage nationale est assurée par le MINEF, vise à actualiser les connaissances sur les ressources forestières et fauniques du pays afin de donner au gouvernement ivoirien des leviers d'actions lui permettant une gestion optimale de ses ressources.

Après plusieurs mois de mise en place et de préparation, le projet va à partir de septembre 2019 démarrer la phase effective des formations et des inventaires. Au total, ce sont près de 120 agents de la SODEFOR (Société de Développement des Forêts), de l'OIPR (Office Ivoirien des Parcs et Réserves) et de l'ANADER (Agence Nationale d'Appui au Développement Rural) qui vont être formés à l'application du protocole d'inventaire, à l'utilisation des appareils de mesure qui vont être utilisés lors de ces campagnes d'inventaires, et également au maniement des outils de collecte. Ces parties techniques seront complétées par des modules plus spécifiques à chaque opérateur : reconnaissance des arbres pour les agents de la SODEFOR, reconnaissance des animaux et indices de présence pour l'OIPR.

Les formations « forêt » se dérouleront dans les sites d'Adzope, d'Abengourou, et d'Odienné, les formations « faune » auront lieu à Fresco et Nassian et, enfin, les formations en socio-économie se déploieront à Gagnoa.

A l'issue de cette phase de formation, la phase d'inventaire pourra alors débuter. 31 régions et 108 départements répartis sur tout le pays seront visités par les agents techniques préalablement formés. Ce vaste programme conduira les techniciens à se déployer sur 1 417 unités d'échantillonnage de 25 hectares (inventaire « forêt » et enquêtes socio-économiques) et les observations de la faune seront réalisées sur 994 transects (ou parcours d'observation de la faune) répartis sur l'ensemble du pays.

Chacune des 31 équipes déployées disposera de tablettes munies d'un programme de saisie et de contrôle qui permettra de collecter les données (le type de forêts, leur composition, la structure dendrométrique, leur surface, les espèces fauniques existantes et leur densité, l'estimation des impacts humains sur les écosystèmes forestiers) dans un cadre méthodologique similaire.

Les données, une fois collectées, seront envoyées au moins une fois par semaine par internet au serveur basé dans les locaux d'ONF Côte d'Ivoire à Abidjan. L'équipe projet procédera ensuite à leur traitement et aux analyses.

La phase d'inventaire est particulièrement importante et délicate. Il est d'une part essentiel que les données collectées soient représentatives des réalités rencontrées sur le terrain et, d'autre part, qu'elles soient de bonne qualité pour permettre une prise de décision des pouvoirs publics la plus efficace possible. Il est donc déterminant que les opérateurs s'approprient durablement la méthodologie de collecte en amont. Cette appropriation est d'autant plus importante qu'à l'issue du projet, une structure pérenne verra le jour et poursuivra le travail engagé.

Il est également important que les populations dont les parcelles vont être visitées par les opérateurs techniques, soient informées au préalable de la mise en œuvre des inventaires. A cette fin, un important programme d'information et de sensibilisation sera mis en place, notamment par le biais des radios de proximité.

Les données ainsi collectées viendront confirmer ou nuancer la nette tendance à la déforestation et à la dégradation des forêts de Côte d'Ivoire, mesurée par imagerie satellitaire. La forêt ivoirienne serait en effet passée de 7,8 millions d'hectares en 1990 à 3,4 millions d'hectares en 2015.

Contacts

Pascal Cuny (pascal.cuny@onfinternational.com, 87 24 48 91), ONFI, conseiller technique principal du projet IFFN